

Cadres légaux en évolution professionnelle

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > En savoir plus : <https://dep-psycho.parisnanterre.fr>

Présentation

Cet enseignement vise à étudier les dispositifs de Bilan de Compétences et de Conseil en évolution professionnelle (législation, finalités, organisation et outillage des démarches encadrés sur le plan légal). Il permet d'appréhender l'approche des différentes étapes de la démarche de Bilan de Compétences, ainsi que l'analyse de cas à partir d'un document de synthèse anonyme d'un Bilan de Compétences, de comprendre les enjeux de l'accompagnement du questionnement des bénéficiaires et l'articulation d'un document de synthèse, à travers des cas pratiques. Il s'intéresse également aux différents systèmes de formation, de validation des acquis et de certification (législation, finalités, démarches, accompagnement, animation).

Objectifs

Cet enseignement vise à doter les étudiants des connaissances relatives aux dispositifs de Bilan de Compétences, de Conseil en évolution professionnelle et de validation des acquis.

Évaluation

Session 1 : oral ou dossier.

Session 2 : oral ou dossier.

Compétences visées

1. Inscrire son action dans des dispositifs (CEP, VAE, Bilan de compétences, CPF)
2. Adapter l'accompagnement à la diversité des publics et à leur vulnérabilité
3. Situer les pratiques évaluatives dans un cadre déontologie
4. Analyser l'activité au travail pour le développer

Bibliographie

Aubret, J. (2003). « La validation des acquis de l'expérience ». *Savoirs*, n° 1, pp. 57-66.

Lainé, A. (2005). VAE, quand l'expérience se fait savoir. L'accompagnement en validation des acquis. *Erès*, 295 p.

Lemoine C. (2014, 4^{ème} édition). *Se former au bilan de compétences. Comprendre et pratiquer la démarche*. Paris : Dunod

Les 20 ans du bilan de compétences (2012). *Education Permanente*, 2012-3.

Le Conseil en Evolution Professionnelle (2018). *Education Permanente*, 2018-1.

Contact(s)

> **Caroline Nicolas**

Responsable pédagogique
carnouxn@parisnanterre.fr